## **REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.12/19**

Développer l'agroforesterie

M. Christophe Badertscher, PS

La question écrite repose sur la thématique de l'agroforesterie, qui consiste en l'association sur une même parcelle d'arbres avec une culture ou de l'élevage. Ce mode de culture ancestrale revient au goût du jour, car il pourrait répondre aux défis actuels et futurs de l'agriculture. L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a publié une étude qui démontre que cette pratique recèle un grand potentiel en termes de protection du climat et de l'environnement, tout en répondant à la demande de production pour couvrir les besoins de la population.

Le Conseil communal est conscient que l'agroforesterie s'avère être un système agricole intéressant et durable qui répond aux enjeux climatiques actuels. Il remarque toutefois que la mise en œuvre de ce type d'exploitation doit faire l'objet d'une réflexion approfondie avec les exploitants agricoles potentiellement intéressés, afin que ces derniers y trouvent également un bénéfice.

## Projets connus à ce jour

Cette thématique est actuellement discutée au sein des milieux agricoles et notamment à la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) qui va participer à un vaste projet intercantonal, validé dernièrement par l'OFAG, qui a pour but de promouvoir les systèmes agroforestiers en Suisse romande. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, environ 140 exploitations, réparties entre les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Jura et Jura bernois, vont tester différentes mesures comme, par exemple, la plantation de lignées d'arbres entre des bandes de céréales. Le projet, qui s'étendra de 2020 à 2026, vise à terme une augmentation des surfaces agroforestières. Il sera soutenu par la Confédération à hauteur de 9 millions de francs.

Le Conseil communal tient à rappeler que la pratique de l'agroforesterie est déjà visible en Ville de Delémont et s'exprime principalement par des pâturages boisés, notamment au lieu-dit « Le Bambois », et des vergers traditionnels. Il s'agit de milieux emblématiques de l'arc jurassien, relevant d'une tradition séculaire qui allie une utilisation optimale des surfaces enherbées par le bétail et l'exploitation durable des arbres. Que ce soit dans le cadre de réseaux écologiques, du projet Verger+ en collaboration avec la FRI ou sur initiative privée, plusieurs exploitants ont déjà renouvelé leurs vergers ou planté des arbres dans leurs champs.

## Plantations d'arbres prévues

De nombreuses interventions demandant, d'une manière ou d'une autre, la plantation d'arbres ont été déposées au Conseil de Ville et le Conseil communal s'efforce de les mettre en œuvre. De plus, le Conseil communal, en collaboration avec la Bourgeoise, a fait part de sa participation au projet initié par l'Office cantonal de l'environnement qui suggère la plantation de 40 arbres symboliques pour les 40 ans du Canton du Jura. Des discussions avec des exploitants agricoles sont actuellement en cours pour trouver les emplacements. Si les retours s'avèrent positifs, deux allées d'arbres pourraient être plantées sur des parcelles agricoles au Sud et au Nord de la Ville. Il s'agira alors d'évaluer si ces plantations peuvent également entrer dans le contexte de l'agroforesterie.

En conclusion, si une opportunité se présente, le Conseil communal est prêt à apporter son soutien pour la mise en œuvre d'un système agroforestier dans la limite de ses ressources financières et humaines. Il pourrait s'agir de la prise en charge des arbres par exemple.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL Le président : La chancelière :

Damien Chappuis Edith Cuttat Gyger